

Haïti, ensemble face aux risques

**Réalisations en matière de gestion
des risques de désastres
depuis 2010**

Jan. 2010 - Jan. 2015





Haïti, ensemble face aux risques

**Réalisations en matière de gestion
des risques de désastres
depuis 2010**

Jan. 2010 - Jan 2015



Haiti, un pays à haut risque



Contexte des aléas sur le territoire national



Légende

- CAPITALE NATIONALE
- Capitale départementale
- Frontière internationale
- Frontière départementale
- Principaux cours d'eau

Principales secousses
(intensité échelle de Richter)

- 6 - 6.9
- Année 7
- Localisation et intensité approximative
- Faille sismique majeure
- Cyclone tropical
- Inondation

13 ouragans et tempêtes
~ 11 000 morts
~ 5 000 000 personnes affectés

6 inondations de grande envergure
~ 3 500 morts
~ 365 000 personnes affectés

1 sécheresse majeure
~ 2 300 000 personnes affectés

1 tremblement de terre majeur
~ 223 000 morts
~ 3 700 000 personnes affectés

Sources de données :
Informations de la carte de base : Centre National de l'Information Geo-Spatiale (CNIGS).
Failles sismiques - USGS
Impacts des événements : EM-DAT, OFDA/CREED
International Disaster Database - www.emdat.be - Université catholique de Louvain-Brussels-Belgium.



Les frontières et les noms indiqués, ainsi que les appellations utilisées sur cette carte, n'impliquent ni reconnaissance ni approbation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies. Mars 2014

Photo : Ville côtière inondée. L'ouragan Sandy est passé à l'Ouest d'Haïti le 25 octobre 2012 engendrant de fortes pluies accompagnées de vents violents. Certaines rivières sont sorties de leurs lits et de nombreuses habitations ont été inondées.



Haïti est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables aux catastrophes dans le monde¹.

Avant le séisme dévastateur de 2010, l'indice de risque de catastrophes pour Haïti était déjà parmi les plus élevés. Cet indice tend à augmenter avec les conséquences des changements climatiques, la dégradation environnementale et le développement urbain anarchique. Tout événement fragilise considérablement les ressources du pays, augmente la vulnérabilité de la population et aggrave l'impact de crises futures.

De 1963 à 2013, Haïti a fait face à 40 catastrophes de grande envergure² causant la mort de près de huit millions de personnes. Bien que les catastrophes les plus fréquentes soient de nature hydrométéorologique, quand les tremblements de terre frappent Haïti elles peuvent avoir une conséquence dévastatrice³. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en est un exemple évident.

Au cours des dernières décennies, la vulnérabilité d'Haïti a été aggravée par l'augmentation rapide du taux d'urbanisation⁴, l'interaction entre la pression démographique et la migration massive vers les centres urbains, la dégradation de l'environnement, une mauvaise gestion des bassins versants, et la pauvreté. La vulnérabilité des zones urbaines a augmenté suite à la migration vers ces zones, Port-au-Prince en particulier, dont la population est estimée à 25% de celle du pays⁵. Bien avant le tremblement de terre, ce nombre dépassait déjà la capacité des infrastructures urbaines existantes.

Etant donné un taux élevé de personnes qui dépendent de l'agriculture et une concentration de la population dans les zones côtières de faible altitude, les ouragans, les glissements de terrain et la sécheresse ont d'importantes conséquences sur l'agriculture et l'élevage, qui représentent la source principale de revenus des Haïtiens.

Placer la gestion des risques au cœur de la reconstruction



Après le tremblement de terre de 2010, le Gouvernement haïtien et ses partenaires ont concentré leur travail sur la prise en compte systématique de la gestion des risques de désastres dans les efforts de reconstruction. La stratégie de reconstruction vise à minimiser la vulnérabilité du bâti tout en permettant aux populations exposées de s'adapter face aux risques de désastres naturels.

La première action a été d'évaluer les bâtiments endommagés par le tremblement de terre afin de connaître le niveau de sécurité. Dans ce contexte, plus de 430 000 bâtiments ont été évalués en 2010 sous la direction du Ministère des travaux publics, transports et communications (MTPTC). Ceci a également permis de conscientiser les propriétaires et utilisateurs des bâtiments face aux risques auxquels ils étaient exposés.

Le gouvernement a développé un code de construction national qui fournit des normes et des mesures à prendre pour la construction de bâtiments surs. Dans le même temps, des documents de référence ont été mis à disposition de la population et des professionnels de la construction au MTPTC. Il s'agit par exemple du Guide de bonnes pratiques pour la construction de petits bâtiments en maçonnerie chaînée, du Guide pratique de réparation de petits bâtiments et enfin du Guide de renforcement parasismique et paracyclonique des bâtiments.

Les débris du séisme, qui encombraient les rues et les ravines de Port au Prince, Léogâne et Jacmel, ont été déblayés à plus de 80%. Ces débris étaient un facteur supplémentaire de risque et leur déblayement rapide a permis de réduire la vulnérabilité de populations vivant dans les zones touchées par le séisme.

D'autre part, des efforts importants ont permis d'intégrer des mesures pratiques de réduction des risques dans les projets de reconstruction. Par exemple, le gouvernement et ses partenaires ont mis sur pied le projet 16 quartiers/6 camps, ce qui a mené à la réhabilitation de

Photo : Reconstruction des bâtiments du Parlement qui ont été sérieusement endommagés lors du séisme du 12 janvier 2010.



16 quartiers affectés par le séisme dont 8 ont bénéficié d'un Plan de prévention des risques. Ceci a permis à plus de 11.000 familles déplacées de retourner dans leurs quartiers d'origine qui ont été reconstruits selon les normes et recommandations pour la réduction des risques de désastres.

Enfin, le contexte de la reconstruction a été pris en compte dans les plans locaux et nationaux de contingence qui ont spécifiquement été adaptés en fonction du nouveau contexte, selon les besoins des personnes déplacées et de leur exposition aux risques lors de la saison cyclonique.

Malgré les progrès réalisés, l'aménagement urbain et la qualité des constructions restent des défis majeurs pour la réduction de la vulnérabilité des populations citadines.

Chiffres clés :

1 code national de construction élaboré.

Plus de **80%** des débris du séisme déblayés et traités.

390 000 bâtiments, dont les dommages dus au séisme, ont été évalués.



Photo : La collaboration entre le Gouvernement haïtien et les Nations Unies à travers le projet 16/6 vise, entre autre, à une réhabilitation des quartiers de sorte qu'ils puissent supporter d'autres secousses et ainsi faciliter le retour des personnes déplacées après le 12 janvier 2010.

Renforcer la coordination pour mieux gérer les risques



La coordination est primordiale pour une bonne gestion des risques. Ceci est d'autant plus vrai dans un pays comme Haïti où un grand nombre d'acteurs mette en oeuvre des actions de développement. L'importance d'une coordination efficace par le gouvernement a été également mise en exergue après le séisme. Ainsi, plusieurs activités ont été menées afin de renforcer les capacités du SNGRD en la matière.

Parmi les actions menées, des groupes de coordination entre l'Etat et les ONG, à travers le Forum de gestion des risques et désastres (FGRD⁶), ainsi qu'entre l'Etat et les bailleurs de fonds internationaux, ont été créés. Ceci a contribué à une plus grande cohérence des interventions sur le terrain.

Chiffres clés :

1 Centre d'Opérations d'Urgence (COU) National et

9 COU Départementaux.

140 comités communaux de protection civile.

194 comités locaux de la protection civile.

Au niveau de la coordination des urgences, le SNGRD compte désormais 1 Centre d'opérations d'urgence national, 9 Centres d'opérations d'urgence départementaux et 2 nouveaux Centres d'opérations d'urgence communaux ont été construits et permettent désormais d'assurer la coordination des opérations d'urgence de façon optimale. La construction de ces centres s'est accompagnée de formations ciblées auprès des autorités départementales.

D'autre part, une analyse de capacités de préparation et réponse aux désastres du SNGRD a été réalisée au cours de l'année 2013. Cette analyse contribue à la définition d'une stratégie de renforcement des capacités de préparation et de réponse du SNGRD tout en améliorant la complémentarité de chacun des acteurs intervenant sur la thématique.

En ligne avec son engagement technique pour réduire le risque sismique, le Gouvernement d'Haïti a mis en place la Coordination scientifique et technique pour les risques sismique et de tsunami qui réunit les représentants de différents ministères, de la communauté scientifique et du secteur privé. Ce groupe a comme objectif primaire la formulation d'un plan d'action pour la réduction du risque sismique et de tsunami ainsi que la promotion de la recherche scientifique et technique au sein des universités et des institutions partenaires.

Les efforts n'ont pas uniquement porté leurs fruits au niveau technique, mais également aux plus hauts niveaux de l'Etat. La "Table sectorielle et thématique Risques et Désastres" a été activée en 2014 pour établir une plateforme de dialogue entre les ministères, la société civile, le



secteur privé et les partenaires techniques et financiers afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions de gestion des risques et désastres dans les plans et les programmes de développement. Un des objectifs clés de cette table thématique est la révision du Plan national de gestion des risques et désastres, qui date de 2001.

Un grand résultat de l'engagement du gouvernement a été la participation à l'initiative internationale des "Champions politiques de la résilience aux désastres" grâce à la nomination du Premier Ministre Laurent Salvador Lamothe en tant que membre du groupe de haut niveau.



Photo 1 : Forum GRD Cap-Haïtien Représentants Nord et Nord-Est.

Photo 2 : En vue de la préparation aux saisons cycloniques, le Centre national des opérations d'urgence de la DPC se prépare à répondre aux risques d'inondations et glissements de terrain afin de garantir une réponse adéquate aux besoins des populations les plus exposées aux risques.

Identifier, évaluer et surveiller les risques de désastres



Le Gouvernement haïtien s'est approprié l'idée que pour bien se préparer et prévenir les impacts néfastes des catastrophes, il est primordial de comprendre les risques, d'identifier les aléas et d'évaluer les vulnérabilités de façon précise.

Dans cette optique, le gouvernement et ses partenaires ont réalisé la première cartographie nationale multi-aléas dans le pays (NatHat⁷). Cette initiative a permis d'enrichir les bases des données multirisques (Risque sismique, inondation, glissement de terrain, etc.) et d'appuyer les institutions nationales dans la surveillance et l'identification des risques. Aujourd'hui, le Centre national de l'information géo-spatiale (CNIGS), le Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics Identifier, connaître, évaluer et surveiller les risques de désastres

Chiffres clés :

31 communes à risque dotées d'un système de surveillance et d'alerte hydrométéorologique.

5 zones urbaines majeures du pays dotées d'un zonage sismique.

20 stations radiophoniques dans la plupart des branches régionales/départements mises en place par la Croix-Rouge.

(LNBTP) et le Bureau des mines et de l'énergie (BME) produisent de l'information géographique actualisée et fiable sur tout le territoire national. On notera notamment la cartographie multirisque LIDAR qui est en cours de réalisation et dont les informations vont renforcer la compréhension que nous avons des risques sur l'ensemble du territoire national⁸.

En outre, le zonage sismique de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et du Cap-Haïtien, mais aussi de Fort-Liberté, Port-de-Paix, Ouanaminthe et Saint Louis du Nord sont maintenant disponibles. Le LNBTP a joué un rôle considérable dans cette activité et a acquis la compétence nécessaire pour diriger des travaux de zonage sismique. En termes de risque de tsunami, les travaux d'évaluation sont en cours dans les villes de Cap-Haïtien et de Port-de-Paix à travers une approche participative et sur la base d'une modélisation numérique.

Prochainement, le risque de tsunami sera évalué sur l'ensemble de la zone côtière du Grand Nord. En dépit des résultats atteints, un système national d'alerte précoce n'est pas encore en place sur l'ensemble du territoire. Des procédures d'alerte au tsunami sont en train d'être développées par le SNGRD et trois marégraphes ont été installés (Cap-Haïtien, Jacmel et Port-au-Prince) en liaison avec le système d'alerte régional. Les perspectives futures seraient d'établir des mécanismes d'émission d'alerte rapide à la population et de renforcer les capacités d'évacuation

D'autre part, l'aléa hydrométéorologique a été évalué et cartographié dans 31 communes à risque du pays. Cette évaluation, à laquelle s'est ajoutée la localisation des abris provisoires sur ces communes, a permis d'identifier des voies d'évacuation en cas d'inondation et de développer des cartes d'évacuation.

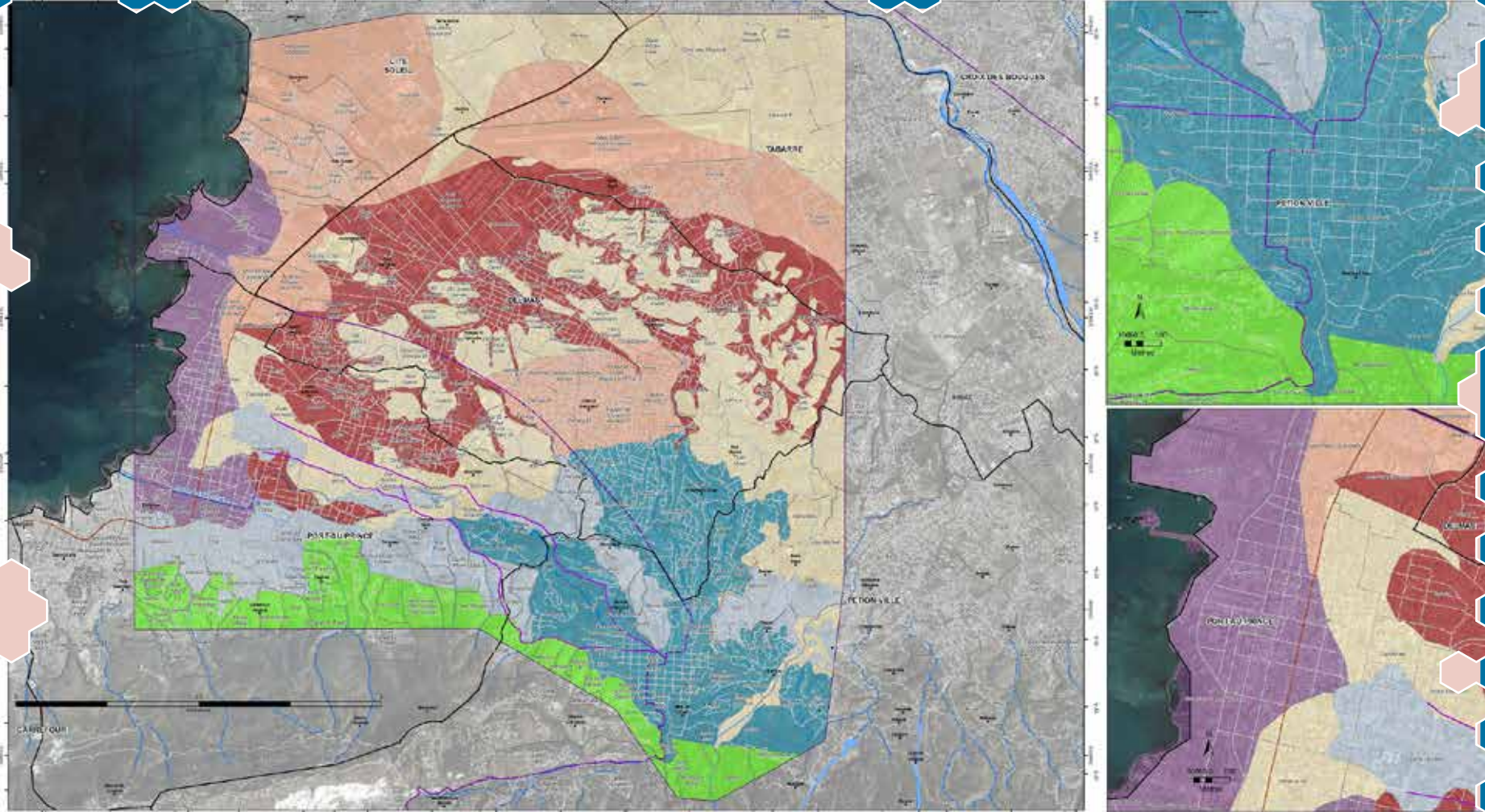


Photo : Allocation de 1,5 million de dollars américains pour la réalisation du microzonage sismique de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ainsi que celui des quatre grandes villes du Nord (Cap-Haïtien, Ouanaminthe, Port-de-Paix et Fort Liberté).

A Port-au-Prince, la réalisation de plans de prévention des risques a permis le développement d'une méthodologie qui servira de base dans l'élaboration d'un outil national standard pour l'évaluation et la réduction des risques en zones urbaines.

Innover et sensibiliser pour créer une culture de risque et de résilience



Le secteur de l'éducation et des groupes de travail spécialisés – dont notamment le Comité thématique Éducation et Sensibilisation du public (CTESP) et le Comité thématique Évacuation et Gestion des abris provisoires (CTEGAP) - ont lancé de vastes campagnes d'information et de sensibilisation, de plus en plus inclusives, sur les risques majeurs dans le pays et sur les bonnes pratiques à mettre en place avant, pendant et après un désastre.

En parallèle, des actions de sensibilisation des élus locaux, des populations vulnérables, du grand public et des professionnels des médias ont permis de promouvoir et renforcer les mécanismes de réponse en place.

Pour ce qui est de l'éducation et de la formation, les institutions et universités haïtiennes, publiques et privées ont reçu l'appui de partenaires et d'universités étrangères pour le renforcement des capacités des cadres en matière de GRD et sur les instruments de surveillance des aléas.

Ces initiatives de sensibilisation visent la création d'une "culture du risque" qui permet aux individus de participer au processus de prévention, de préparation et de réponses aux désastres.

Chiffres clés :

160 délégués et élus locaux formés sur les risques majeurs et sur les méthodes de gestion des risques de désastres.

250 000 personnes sensibilisées par le Comité thématique Éducation et Sensibilisation du public (CTESP).

300 journalistes formés aux mécanismes de sensibilisation à la gestion des risques de désastres.

20,000 familles sensibilisées au montage d'un Plan d'urgence familial.





Photos : Les Vendredis de la Protection civile est une initiative qui s'adresse directement à la communauté et aux membres d'organisations de base. Elle mobilise les volontaires de la Protection civile, de la Croix-Rouge, les scouts d'Haïti, et les sapeurs-pompiers pour enseigner aux participants les nouvelles techniques de prévention de catastrophes.

Réduire les risques de catastrophe



Curage des canaux, stabilisation des berges de rivières, traitement des ravines..., de nombreux travaux de prévention et atténuation des effets des catastrophes ont été mis en oeuvre dans les zones à risques du pays.

En termes de risques sismiques, le Gouvernement haïtien a développé en 2013 une feuille de route sismique qui décline la stratégie à mettre en oeuvre afin de réduire les pertes en vies humaines et matérielles en cas de séisme. Cette stratégie est déjà en application sur le terrain, notamment dans les 3 départements du Grand Nord d'Haïti où une étude de vulnérabilité sismique des quatre plus grandes villes de cette région est en cours de réalisation. Cette étude inclut l'évaluation structurale de bâtiments stratégiques dont certains feront l'objet d'un renforcement parasismique.

Une Unité technique de sismologie (UTS) a été mise en place au sein du Bureau des mines et de l'énergie (BME) afin de surveiller, de localiser et de caractériser tout séisme sur le territoire et de produire des bulletins d'information à destination des autorités et de la Direction de la protection civile, des médias et de la population.

En ligne avec la stratégie de réduction des risques hydrométéorologiques et pour pallier aux effets néfastes des changements climatiques, le gouvernement et ses partenaires ont concentré leurs efforts sur l'aménagement des bassins versants, la construction et la réhabilitation de structures qui renforcent les pentes et les berges de rivières en vue de réduire les inondations dans les villes des plaines. En outre, le gouvernement s'est engagé dans la réhabilitation des systèmes d'irrigation et de provision d'eau potable qui ont été affectés par les désastres passés.



Photo : Les travaux de gabionnage permettent d'éviter les débordements des rivières et les inondations en cas d'intempéries et de crues.

Péparer les communautés à faire face aux risques de désastres



Le Gouvernement haïtien et ses partenaires ont concentré leurs efforts sur le renforcement des capacités de préparation aux catastrophes, ce qui a permis au SNGRD de pouvoir répondre efficacement aux urgences, notamment en 2010 lors du passage des cyclones Tomas en 2010 et Sandy en 2012.

Le renforcement de la Direction de la protection civile (DPC), de la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) et de la Croix-Rouge Haïtienne (CRH) a permis à ces structures phares de reprendre leur rôle clé en matière de préparation et réponse aux urgences afin de mieux répondre aux besoins des populations les plus exposées aux risques et réduire leur vulnérabilité face aux menaces naturelles.

Considérant le nombre d'acteurs impliqués dans le domaine, des ateliers multisectoriels de travail sont organisés chaque année dans le but de renforcer la coordination et les capacités techniques et mieux répondre aux urgences.

Chiffres clés :

14 exercices de simulations (SIMEX) réalisés aux niveaux national, départemental et communal.

3,000 brigadiers spécialisés en premier secours sur l'ensemble du territoire.

400 sapeurs-pompiers volontaires.

Dans cette optique, les plans de contingences sont actualisés sur une base annuelle et un plan de contingence sismique pour les trois départements du Grand Nord est en phase d'élaboration. En total, le gouvernement a finalisé et met annuellement à jour le plan de contingence national, dix plans de contingence départementaux et de cinquante plans de contingence communaux. Soit un total de soixante et un (61) plans de contingence élaborés en concertation avec des acteurs de la coopération internationale. En outre, des exercices de simulation ont été réalisés afin de tester en temps réel la réactivité des acteurs et d'apporter des mesures correctives aux protocoles, guides opérationnels, et autres systèmes de coordination.

En 2013, Le Guide sur la gestion des abris d'évacuation a été approuvé par le SPGRD pour les évacuations de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, ce qui inclut les évacuations préventives des personnes les plus vulnérables. Une plateforme de gestionnaires des abris a été mise en place avec la formation de 115 gestionnaires d'abris sur les outils et pratiques liés aux évacuations. En 2014, le pays compte 1332 abris provisoires pouvant héberger en moyenne 339.000 personnes en cas de catastrophes.



En matière de relocalisation des personnes déplacées, plus de 50 camps exposés aux risques ont fait l'objet de travaux d'atténuation par les populations elles-mêmes et des comités de vigilance y ont été créés. Les mécanismes de réponse rapide ont été renforcés afin d'assurer une réponse efficace dans les camps.

En parallèle, des stocks d'urgence ont été positionnés dans tous les départements et plus de 3 000 volontaires ont été formés en secourisme, sauvetage et déblayement. Ces volontaires sont aujourd'hui présents dans l'ensemble des communes du pays.

Photo : Dans le cadre du renforcement du Système national pour de gestion des risques et de désastres, la DPC et les organisations internationales ont organisé un exercice de simulation dans une école de Port-au-Prince dans le but de tester les mécanismes d'évacuation du collège.



Références

- ¹ UNISDR (2013), Du partage des risques aux bénéfices partagés : Analyse de la rentabilité de la réduction des risques de catastrophe. Réduction du risque de catastrophe : Bilan mondial. Genève, Suisse : United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNISDR).
- ² Cette brochure définit de « grande envergure » une catastrophe qui a affecté au moins 10 000 personnes. Données issues de EM-DAT, OFDA/CRED International Disaster Database – www.emdat.be – Université catholique de Louvain, Bruxelles, Belgique.
- ³ Plus de 220 000 morts et 300 000 blessés, et près de 3 700 000 personnes affectées par le séisme du 12 janvier 2010. Le nombre de morts causés par ce séisme est 10 fois plus élevé que la somme de toutes les victimes causés par toutes les catastrophes depuis 1963.
- ⁴ Index Mundi – estimation 2010-2015.
- ⁵ Analyse des capacités nationale de préparation et réponse 2013.
- ⁶ Le Forum des ONG pour la gestion des risques de désastres favorise l'échange d'information et la communication entre ses membres et fourni des outils homogènes au service des partenaires.
- ⁷ *Analysis of Multiple Natural hazards in Haiti*, Analyze des menaces naturelles multiples en Haïti (Mai 2010). Disponible à http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/49488655AFEE6C258525773000766AF5-Full_Report.pdf.
- ⁸ Allocation de 2.1 millions de dollars à travers le Projet pour le renforcement de la gestion des risques et désastres.

Crédits photos

Photo couverture : Quartier côtier du Cap-Haïtien vulnérable aux effets néfastes des aléas naturels, tels que la montée du niveau de la mer et les glissements de terrain. © PNUD Haïti

Photo p.3 : © Logan Abassi UN/MINUSTAH

Photo p.4 : © UN/MINUSTAH

Photo p.5 : © Logan Abassi UN/MINUSTAH

Photo p.7 : © PNUD Haïti

Photo p.7 : © Victoria Hazou UN/MINUSTAH

Photo p.9 : © PNUD Haïti

Photo p.10 : © PNUD Haïti

Photos p.11 : © PNUD Haïti

Photos p.13 : © PNUD Haïti

Photos p.15 : © PNUD Haïti

Avis de non-responsabilité

« Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ni des Etats Membres. »

Programme des Nations Unies pour le développement, janvier 2015.



© Décembre 2014, Gouvernement d'Haïti

Tous droits réservés

Mise en page: PNUD Haïti

<http://protectioncivilehaiti.net>

